



FACULTÉ
DE DROIT, ÉCONOMIE
GESTION & AES



Université de Bretagne Occidentale

LIVRET DE L'ÉTUDIANT

LICENCE

ÉCONOMIE-GESTION



FACULTÉ
DE DROIT, ÉCONOMIE
GESTION & AES

Parcours *Economie-Management*

Parcours *International*

Année Universitaire 2025-2026



univ-brest.fr

Faculté Droit, Economie, Gestion et AES – 12 Rue de Kergoat – CS 93837 – 29 238 BREST CEDEX

02 98 01 60 89 ou 02 98 01 60 23

www.univ-brest.fr/ufr-droit-economie

I. Bienvenue en Licence Économie-Gestion

1. Vos interlocuteurs
2. L'accompagnement des étudiants en Licence Économie-Gestion

II. Présentation de la Licence Économie-Gestion

1. L'organisation de la Licence
2. Le déroulement de l'année universitaire
3. L'offre de formation
4. Mobilités internationales (études, stage)
5. La mobilité internationale

III. Quelques éléments de cadrage d'importance

1. Règles de vie et cadre d'études
2. La charte anti-plagiat
3. Le régime des études de licence

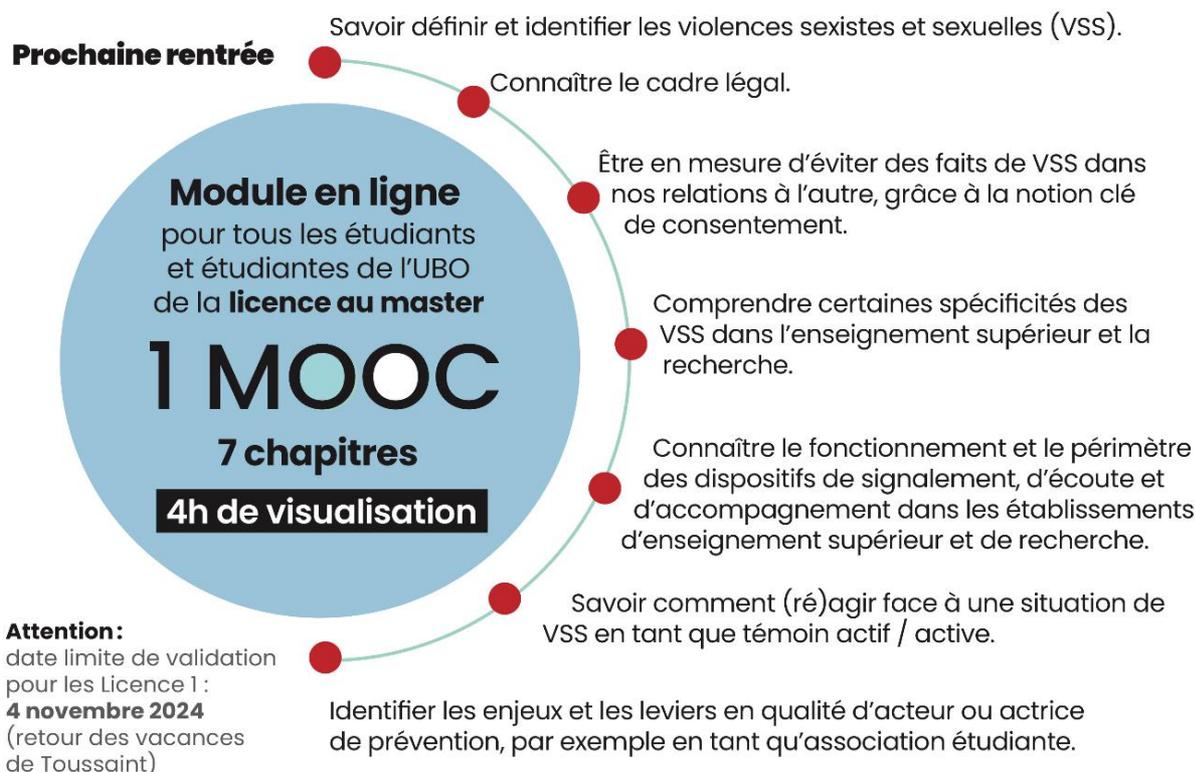
IV. L'environnement numérique

1. L'espace numérique de travail
2. Tutoriel Moodle



Les universités ne sont pas à l'abri des phénomènes de violence. Il est possible qu'un jour, dans le cadre de vos études, vous soyez vous-même concerné-e. Les dernières enquêtes démontrent que les phénomènes de sexisme persistent sur les campus. Nous devons nous former et nous mobiliser, tous et toutes ensemble, pour empêcher que des personnes vivent ces formes de violences qui ne sont plus acceptables.

Sujet incontournable et aussi très délicat, son suivi doit être réalisé avec des pauses et au rythme de chaque étudiant ou étudiante.



Prenez soins de vous !

En cas de difficultés à suivre le cours, vous pouvez en toute confidentialité contacter la cellule VSS : prevention-harcelement-sexuel@univ-brest.fr

I. Bienvenue en Licence Economie-Gestion

1. Vos interlocuteurs

Secrétariat :

Pour les L1 : Anaïs FERNANDES Bureau 117 dans le bâtiment principal

Téléphone : 02 98 01 80 17

Pour les L2 et L3 : Aurélie LEAUSTIC Bureau B009 dans le bâtiment B

Téléphone : 02 98 01 63 23

Courriel générique : scolarite-eco-licence@univ-brest.fr

Direction licence Economie-Gestion

Direction du département : Sondès KAHOULI (sondes.kahouli@univ-brest.fr) et Esther REGNIER (esther.regnier@univ-brest.fr)

Courriel générique : dirdep.eg@univ-brest.fr

Direction des études :

pour la L1: Sondès KAHOULI (sondes.kahouli@univ-brest.fr) et Esther REGNIER (esther.regnier@univ-brest.fr)

pour la L2: Evelyne RIHA (evelyne.riha@univ-brest.fr)

pour la L3: Abdelhak NASSIRI (abdelhak.nassiri@univ-brest.fr)

Courriel générique : diretudes.eg@univ-brest.fr

Responsable des stages L2 et L3, professionalisation

Responsable : Abdelhak NASSIRI (abdelhak.nassiri@univ-brest.fr)

Référents handicap

Personnes ressources pour le département : Morgane Letouzé

Courriels : morgane.letouze@univ-brest.fr

https://www.univ-brest.fr/deve/menu/vie_etudiante/Handiversité/HANDIVERSITE

Association Eco+

Association représentative des étudiant-e-s en Licence Economie-Gestion & Licence mention MIASHS parcours Mathématiques-Economie



Bureau B014

Courriel : asso.ecoplus@gmail.com

Instagram : asso_ecoplus



2. L'accompagnement des étudiants en licence Economie-Gestion

1. L'accompagnement spécifique des étudiants en première année

La première année de licence est, pour la majorité des étudiants qui arrivent à l'université, une année de découverte et de transition vers un système d'enseignement distinct de celui pratiqué au lycée. C'est la raison pour laquelle différents dispositifs spécifiques sont mis en place afin de favoriser l'adaptation et la réussite de l'ensemble des nouveaux étudiants.

Le dispositif « **Oui-Si** » est un dispositif de soutien ciblé, proposé à certains étudiants, sur la base de l'examen des résultats scolaires et des parcours de formation indiqués dans les dossiers de candidature Parcoursup. Ce dispositif vise à consolider, par des enseignements complémentaires ou spécifiques, les compétences et les acquis des nouveaux étudiants dans les trois domaines d'enseignement que sont le français, les mathématiques et l'anglais. Des prérequis suffisants dans ces trois domaines constituent un socle de base essentiel pour la réussite dans l'enseignement supérieur.

Tout étudiant de première année peut demander à bénéficier d'un **enseignant référent**. Ce dernier les aidera dans leur adaptation à l'enseignement universitaire : questions pédagogiques, personnelles, administratives, projets d'études, professionnels, souhaits de réorientation, doutes ou démotivation... Cette demande d'enseignant référent est à faire en début d'année sur la fiche d'inscription pédagogique ou ultérieurement auprès de Madame FERNANDES (anais.fernandes@univ-brest.fr), secrétaire responsable des L1.

Un **tutorat d'accompagnement** est également proposé tout au long de l'année par l'association étudiante Eco+ en collaboration avec le département Economie-Gestion. Les étudiants de première année qui le souhaitent pourront bénéficier gratuitement, selon les semestres, de séances de soutien dans les enseignements tels que les mathématiques, les statistiques, la comptabilité, l'introduction à l'analyse économique, la microéconomie ou encore la macroéconomie. Ces séances seront animées par des étudiants volontaires de 2ème ou 3ème année, désireux d'aider les étudiants de première année et de partager leur expérience à l'arrivée de la licence.

L'association Eco+ organise par ailleurs chaque année un **parrainage**. L'étudiant qui en fait la demande pourra bénéficier de l'aide et du soutien d'un étudiant de deuxième ou troisième année (partage d'expérience sur les cours, les méthodes de travail, sur la vie universitaire en général).

2. Les dispositifs en appui aux étudiants tout au long de la licence

Différents dispositifs, complémentaires aux précédents, peuvent être mobilisés par les étudiants tout au long de la licence Economie-Gestion.

En matière d'orientation, le service universitaire **Cap'Avenir**¹ accueille et accompagne tous les étudiants qui désirent mûrir leur projet de formation comme professionnel, de même que les étudiants qui, se mettant à douter de leur intérêt pour la filière économie-gestion, souhaitent en conséquence se réorienter dans leurs études.

¹ <https://www.univ-brest.fr/cap-avenir/fr>

De même, chaque étudiant a la possibilité de réaliser, en complément de ceux prévus en 2^e et 3^e année de licence, un ou plusieurs **stages hors cursus** permettant d'approfondir ses connaissances du monde professionnel, de mettre en oeuvre les acquis de sa formation ou de préciser son projet professionnel.

En matière de poursuites d'études, les étudiants ont accès aux **enquêtes** réalisées annuellement par Cap'Avenir sur le devenir des diplômés de la licence Economie-Gestion². Ils peuvent également prendre connaissance de la page **LinkedIn**³ dédiée aux diplômés de la licence Economie-Gestion et qui, de par les centaines de personnes qui y sont inscrites, illustre les possibilités de poursuite d'études très variées offertes par la formation.

Enfin, l'UFR Droit Economie Gestion et AES propose à tous ses étudiants de bénéficier gratuitement de la plateforme **Projet Voltaire**⁴, une solution en ligne permettant d'améliorer la maîtrise du français écrit, trop souvent déficiente et pénalisante chez de nombreux étudiants. Cette plateforme permet également de certifier son niveau de maîtrise de la langue française, via un score qu'il est possible d'indiquer sur son curriculum vitae⁵. Les étudiants ont également la possibilité de faire **certifier gratuitement** leurs compétences en informatique (certification PIX) et en langue anglaise (certification CLES), comme précisé dans la suite du document.

² <https://nouveau.univ-brest.fr/cap-avenir/fr/page/licences-que-sont-ils-devenus>

³ www.linkedin.com/in/licence-economie-gestion-537160243

⁴ <https://www.projet-voltaire.fr>

⁵ <https://www.certificat-voltaire.fr>

II. Présentation de la licence Economie-Gestion

1. L'organisation de la Licence

Quel que soit le parcours suivi (Economie Management ou International), la licence d'économie-gestion est organisée en **6 semestres** comportant chacun des unités d'enseignement (UE), à hauteur de 30 crédits ECTS par semestre. Ces UE comprennent des **matières fondamentales d'économie et de gestion mais aussi divers enseignements** (mathématiques et statistiques appliquées, langues et informatique, méthodologie) indispensables en termes de poursuite d'études et d'insertion en milieu professionnel.

La licence Economie-Gestion propose **un large choix d'options** permettant aux étudiants de **personnaliser leur parcours de formation**. Cela se traduit plus particulièrement par une individualisation des parcours dès la seconde année. En effet, dès la seconde et plus encore en troisième années de licence Economie-Gestion, un large éventail de matières à choix permet également à l'étudiant de garder un équilibre entre l'économie ou la gestion ou bien d'opter pour un profil davantage spécialisé en gestion ou en économie, en fonction de ses centres d'intérêts et de son projet de poursuite d'études.

Concernant les langues étrangères, **l'anglais** étant la langue principale de travail de l'économie et de la gestion, une importance particulière est apportée à la maîtrise des quatre compétences que sont l'expression et la compréhension, orale comme écrite. Par conséquent, chaque semestre comporte un enseignement obligatoire qui vise l'acquisition d'un anglais des affaires, permettant d'être opérationnel en situation professionnelle. Par ailleurs, les étudiants qui le souhaitent ont l'opportunité durant la licence de passer une certification en langue vivante étrangère, ce afin de valider de manière formelle un niveau de compétence B1 ou B2 selon le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Dans ce cadre, c'est la certification CLES qui a été choisie et qui est proposée par l'UBO à l'ensemble de ses étudiants..

Les étudiants du **parcours international** bénéficieront quant à eux d'une spécialisation en anglais afin d'acquérir le vocabulaire plus spécifique d'économie et de gestion. Ainsi, selon les matières, ils suivront des TD spécifiques enseignés en anglais (par exemple en Introduction à l'économie au premier semestre, en macroéconomie au second) et se verront proposer de composer en anglais sur certaines épreuves écrites ou orales. Ils suivent également des cours en lien avec les grands enjeux internationaux (géopolitique, géoéconomie, économie et commerce international...) et sont vivement invités à réaliser une mobilité d'études à l'étranger durant tout ou partie de la troisième année.

Chaque année comporte un enseignement en **informatique**. Il vise à fournir aux étudiants la maîtrise des outils et des solutions informatiques, indispensables à leur poursuite d'études et à leur future vie professionnelle. Par ailleurs, les étudiants ont la possibilité dès la L1 de préparer et passer gratuitement une **certification informatique (PIX)**.

Dans un souci **d'orientation et de professionnalisation** de la licence, plusieurs UE - du semestre 2 au semestre 6 - permettent à l'étudiant d'effectuer un travail de découverte et d'analyse sur divers métiers ou domaines qui lui tiennent à cœur.

- Au semestre 2 : Projet Professionnel ;
- Au semestre 4 : Stage optionnel de deux semaines ;
- Au semestre 5 : Techniques de recherche de stage et de poursuites d'études ;
- Au semestre 6 : Stage obligatoire de huit semaines.

Ces divers modules ont pour but d'aider l'étudiant à élaborer son projet professionnel, tout en développant des compétences en méthodologie de recherche, en synthèse d'informations, en expression écrite comme orale.

Dans le cadre de la licence Economie Gestion, des **travaux collectifs** permettent aux étudiants de développer de nombreuses compétences transversales.

- Au semestre 4 : dans le cadre du projet appliqué « **Recherche d'informations et communication** », les étudiants auront l'opportunité d'aller à la rencontre des acteurs locaux (entreprises, associations...) et apporteront leur concours à la rédaction de l'EcôJournô, la Newsletter des étudiants de la licence d'Economie Gestion ;
- Aux semestres 4 et 5, des **jeux d'entreprise** permettent aux étudiants de gérer en équipe une entreprise virtuelle, et ce de manière ludique et interactive ;
- Au cours de la L2 et de la L3, les étudiants qui le souhaitent pourront s'investir dans des **projets tuteurés** et participeront ainsi au développement et à la promotion de l'UFR ou du département Economie Gestion.

Enfin, les étudiants peuvent compléter leur programme de formation par une **UE facultative**⁶ présente à chaque semestre. Cette UE permet aux étudiants qui le souhaitent de développer leurs compétences linguistiques en suivant une **seconde langue vivante**. De même, elle donne accès à des **activités complémentaires**⁷ à la mention économie-gestion que peuvent suivre tous les étudiants de l'UBO : sports, activités culturelles, breton, engagement étudiant, enseignements SEA-EU en L2 et en L3 qui promeuvent le développement durable et la citoyenneté européenne.

⁶ Aucun crédit ECTS n'est associé à cette UE facultative. Seuls les points au-dessus de la 10/20 sont pris en compte, en surnuméraire, dans le calcul de la moyenne semestrielle.

⁷ Pour plus d'informations au sujet des activités complémentaires offertes par l'UBO, consulter la page suivante : <https://www.univ-brest.fr/deve/menu/Formation/unites-enseignement-transversales?onglet=Activités%20culturelles>

2. Le déroulement de l'année universitaire

Calendrier L1 2025-2026

	août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	août
1	V	1 L	2 J	3 M	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 D	12 M
2	S	2 M	3 V	4 L	5 M	6 J	7 S	8 D	9 M	10 J	11 V	12 D	13 M
3	D	3 M	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 D	12 M	13 J	14 V
4	L	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 D	12 M	13 J	14 V	15 D
5	M	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 D	12 M	13 J	14 V	15 D	16 M
6	M	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 D	12 M	13 J	14 V	15 D	16 M	17 J
7	J	7 D	8 M	9 J	10 V	11 D	12 M	13 J	14 V	15 D	16 M	17 J	18 V
8	V	8 L	9 M	10 J	11 V	12 D	13 M	14 J	15 V	16 D	17 M	18 J	19 V
9	S	9 M	10 J	11 V	12 D	13 M	14 J	15 V	16 D	17 M	18 J	19 V	20 D
10	D	10 M	11 J	12 V	13 D	14 M	15 J	16 V	17 D	18 M	19 J	20 V	21 D
11	L	11 J	12 V	13 D	14 M	15 J	16 V	17 D	18 M	19 J	20 V	21 D	22 M
12	M	12 V	13 D	14 M	15 J	16 V	17 D	18 M	19 J	20 V	21 D	22 M	23 J
13	M	13 J	14 D	15 M	16 J	17 V	18 D	19 M	20 J	21 V	22 D	23 M	24 J
14	J	14 D	15 M	16 J	17 V	18 D	19 M	20 J	21 V	22 D	23 M	24 J	25 V
15	V	15 L	16 M	17 J	18 V	19 D	20 M	21 J	22 V	23 D	24 M	25 J	26 V
16	S	16 M	17 J	18 V	19 D	20 M	21 J	22 V	23 D	24 M	25 J	26 V	27 D
17	D	17 M	18 J	19 V	20 D	21 M	22 J	23 V	24 D	25 M	26 J	27 V	28 D
18	L	18 J	19 V	20 D	21 M	22 J	23 V	24 D	25 M	26 J	27 V	28 D	29 M
19	M	19 V	20 D	21 M	22 J	23 V	24 D	25 M	26 J	27 V	28 D	29 M	30 J
20	M	20 S	21 L	22 M	23 J	24 V	25 D	26 M	27 J	28 V	29 D	30 M	31 J
21	J	21 D	22 M	23 J	24 V	25 D	26 M	27 J	28 V	29 D	30 M	31 J	1 A
22	V	22 L	23 M	24 J	25 V	26 D	27 M	28 J	29 V	30 D	31 M	1 A	2 J
23	S	23 M	24 J	25 V	26 D	27 M	28 J	29 V	30 D	31 M	1 A	2 J	3 J
24	D	24 M	25 J	26 V	27 D	28 M	29 J	30 V	31 D	1 A	2 J	3 J	4 M
25	L	25 J	26 V	27 D	28 M	29 J	30 V	31 D	1 A	2 J	3 J	4 M	5 V
26	M	26 V	27 D	28 M	29 J	30 V	31 D	1 A	2 J	3 J	4 M	5 V	6 S
27	M	27 S	28 L	29 M	30 J	31 V	1 D	2 M	3 J	4 V	5 D	6 M	7 J
28	J	28 D	29 M	30 J	31 V	1 D	2 M	3 J	4 V	5 D	6 M	7 J	8 V
29	V	29 L	30 M	31 J	1 V	2 D	3 M	4 J	5 V	6 D	7 M	8 J	9 V
30	S	30 M	31 J	1 V	2 D	3 M	4 J	5 V	6 D	7 M	8 J	9 V	10 D
31	D	31 V	1 M	2 J	3 M	4 J	5 V	6 S	7 D	8 M	9 J	10 V	11 D

- Vacances scolaires
- Arrêts de cours
- Examens
- Fermeture UBO

Dates de l'année universitaire : du 01/09/2025 au 31/08/2026

Les dates limites d'inscription en formation initiale sont fixées :

- Pour les licences et licences professionnelles: 1^{er} octobre (semestre impair) et 15 février (semestre pair)
- Pour les masters: 15 octobre (semestre impair) et 28 février (semestre pair)

Les résultats de jury de L3 doivent être connus dans la première semaine de juillet

	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1	V	1 L	1 M	1 S	1 L	1 J	1 D	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M	1 S
2	S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J	2 D
3	D	3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 M	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 L
4	L	4 J	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S	4 M
5	M	5 V	5 D	5 M	5 V	5 L	5 J	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D	5 M
6	M	6 S	6 L	6 J	6 S	6 M	6 V	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L	6 J
7	J	7 D	7 M	7 V	7 D	7 M	7 S	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V
8	V	8 L	8 M	8 S	8 L	8 J	8 D	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M	8 S
9	S	9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J	9 D
10	D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L
11	L	11 J	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S	11 M
12	M	12 V	12 D	12 M	12 V	12 L	12 J	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M
13	M	13 S	13 L	13 J	13 S	13 M	13 V	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L	13 J
14	J	14 D	14 M	14 V	14 D	14 M	14 S	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V
15	V	15 L	15 M	15 S	15 L	15 J	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S
16	S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J	16 D
17	D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L
18	L	18 J	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S	18 M
19	M	19 V	19 D	19 M	19 V	19 L	19 J	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D	19 M
20	M	20 S	20 L	20 J	20 S	20 M	20 V	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L	20 J
21	J	21 D	21 M	21 V	21 D	21 M	21 S	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V
22	V	22 L	22 M	22 S	22 L	22 J	22 D	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S
23	S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J	23 D
24	D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 M	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 L
25	L	25 J	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 M	25 S	25 L	25 J	25 S	25 M
26	M	26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 J	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M
27	M	27 S	27 L	27 J	27 S	27 M	27 V	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L	27 J
28	J	28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V
29	V	29 L	29 M	29 S	29 L	29 J	29 D	29 D	29 J	29 V	29 L	29 M	29 S
30	S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 L	30 J	30 S	30 M	30 J	30 D
31	D	31 V	31 M	31 S	31 M	31 S	31 M	31 M	31 D	31 V	31 L	31 M	31 S

- Vacances scolaires
- Arrêts de cours
- Examens
- Fermeture UBO

Dates de l'année universitaire : du 01/09/2025 au 31/08/2026

Les dates limites d'inscription en formation initiale sont fixées :

Pour les licences et licences professionnelles: 1^{er} octobre (semestre impair) et 15 février (semestre pair)

Pour les masters: 15 octobre (semestre impair) et 28 février (semestre pair)

Les résultats de jury de L3 doivent être connus dans la première semaine de juillet

Calendrier L3 2025-2026

Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 V	1 L	1 M	1 S	1 L	1 J	1 D	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M	1 S
2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J	2 D
3 D	3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 M	3 M	3 V	3 D	3 V	3 V	3 L
4 L	4 J	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S	4 M
5 M	5 V	5 D	5 M	5 V	5 L	5 J	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D	5 M
6 M	6 S	6 L	6 J	6 S	6 M	6 V	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L	6 J
7 J	7 D	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V
8 V	8 L	8 M	8 S	8 L	8 J	8 D	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M	8 S
9 S	9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J	9 D
10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L
11 L	11 J	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S	11 M
12 M	12 V	12 D	12 M	12 V	12 L	12 J	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M
13 M	13 S	13 L	13 J	13 S	13 M	13 V	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L	13 J
14 J	14 D	14 M	14 V	14 D	14 M	14 S	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V
15 V	15 L	15 M	15 J	15 L	15 J	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S
16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J	16 D
17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L
18 L	18 J	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S	18 M
19 M	19 V	19 D	19 M	19 V	19 L	19 J	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D	19 M
20 M	20 S	20 L	20 J	20 S	20 M	20 V	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L	20 J
21 J	21 D	21 M	21 V	21 D	21 M	21 S	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V
22 V	22 L	22 M	22 J	22 L	22 J	22 D	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S
23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J	23 D
24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 M	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 L
25 L	25 J	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 M	25 S	25 L	25 J	25 S	25 M
26 M	26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 J	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M
27 M	27 S	27 L	27 J	27 S	27 M	27 V	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L	27 J
28 J	28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V
29 V	29 L	29 M	29 J	29 S	29 L	29 M	29 M	29 V	29 V	29 L	29 M	29 S
30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 M	30 L	30 J	30 S	30 M	30 J	30 D
31 D		31 V		31 M	31 S		31 M		31 D		31 V	31 L

- Vacances scolaires
- Arrêts de cours
- Examens
- Fermeture UBO

Dates de l'année universitaire : du 01/09/2025 au 31/08/2026

Les dates limites d'inscription en formation initiale sont fixées :
Pour les licences et licences professionnelles: 1^{er} octobre (semestre impair) et 15 février (semestre pair)
Pour les masters: 15 octobre (semestre impair) et 28 février (semestre pair)

Les résultats de jury de L3 doivent être connus dans la première semaine de juillet

3. L'offre de formation

Les tableaux présentés dans les pages suivantes précisent, pour chaque parcours de la licence Economie-Gestion, le contenu de chaque semestre par unité d'enseignement (UE). Pour chaque UE, sont indiqués la ou les matières, leurs coefficients ainsi que les modalités d'évaluation en session 1.

Certains enseignements, en particulier en L2 et en L3, sont à sélectionner au sein d'UE à choix. Un descriptif de ces enseignements est consultable sur la page accessible via le QR code suivant:



ou via le lien:

https://docs.google.com/document/d/e/2PACX-1vRCVNWnLPsn2ldWs3B_VXPVdOgERxihQZHkreRUALQIMaUYB3TX9eGs2liv-l0hxnWjSzdNnXl4d13/pub

Les modalités de contrôle de connaissances, qui précisent les modalités d'évaluation de chaque matière pour une année universitaire donnée sont consultables via le site de l'UFR Droit Economie Gestion et AES:

<https://www.univ-brest.fr/faculte-droit-economie-gestion-aes/> -> Onglet Scolarité -> Rubrique Examens

La consultation de ces informations par le biais du site de la faculté relève de la seule responsabilité de l'étudiant. Aucun rappel ne sera fait par l'administration.

**1^{ERE} ANNÉE DE LICENCE ÉCONOMIE-GESTION – PARCOURS ÉCONOMIE MANAGEMENT
(L1 – 60 ECTS)**

Groupe Dispositif de Soutien – (Groupe TD S)

Semestre 1	UE	Intitulé de l'enseignement	ECTS	Heures CM	Heures TD	MCC session 1
	UE Economie 1	Introduction à l'analyse économique	4,5	24	12	CP+CT
	UE Economie 2	Histoire économique	3	24		CP+CT
	UE Gestion 1	Introduction à l'économie d'entreprise et management	3	24		CT
	UE Gestion 2	Comptabilité financière 1	4	8	22	CC
	UE Outils quantitatifs	Mathématiques appliquées 1 (coef 2,25)	4,5	20	16	CP+CT
		Soutien en mathématiques (coef 2,25)			22	CC
	UE Ouverture	Introduction au droit	3	22		CT
	UE Compétences linguistiques 1	Renforcement des acquis en anglais	2		20	CC
	UE Compétences linguistiques 2	Renforcement des acquis en français et ateliers d'écriture	2		20	CC
	UE Méthodologie	Méthodologie du travail universitaire	2		20	CC+CT
	UE Compétences numériques	Informatique	2		18	CC
	UE facultative	LV2 (allemand, espagnol) / FLE	<i>surnuméraire</i>		20	CC

Semestre 2	UE	Intitulé de l'enseignement	ECTS	Heures CM	Heures TD	MCC session 1
	UE Economie 1	Microéconomie 1	4	18	18	CP+CT
	UE Economie 2	Macroéconomie 1	4	18	18	CP+CT
	UE Economie 3	Croissance et développement	3	18	6	CP+CT
	UE Gestion 1	Comptabilité financière 2	4	8	24	CC
	UE Outils quantitatifs 1	Mathématiques appliquées 2 (coef 2)	4	20	16	CP+CT
		Soutien en mathématiques (coef 2)			22	CC
	UE Outils quantitatifs 2	Statistiques descriptives	5	20	20	CP+CT
	UE Compétences linguistiques	Renforcement des acquis en anglais (coef 1)	2		20	CC
		Renforcement des acquis en français et ateliers d'écriture (coef 1)			20	CC
	UE Sociétés en transition	Module en ligne STOP VSS	1	17 EAD + 2h présentiel		1 CT 100% - Examen en ligne (Sea EU + VSS)
		Module en ligne SEA-EU *	1	4 EAD + 2h présentiel		
	UE Préparation à la vie professionnelle	Projet professionnel	2		12	CTHS
	UE facultative	LV2 (allemand, espagnol) / FLE			20	CC
Activités sportives, culturelles, breton						

* Le module en ligne doit être suivi au semestre impair - voir le cadrage ci-dessous

Groupe Général (Groupe TD M)

Semestre 1	UE	Intitulé de l'enseignement	ECTS	Heures CM	Heures TD	MCC session 1
	UE Economie 1	Introduction à l'analyse économique	4,5	24	12	CP+CT
	UE Economie 2	Histoire économique	3	24		CP+CT
	UE Gestion 1	Introduction à l'économie d'entreprise et au management	3	24		CT
	UE Gestion 2	Comptabilité financière 1	4	8	22	CC
	UE Outils quantitatifs	Mathématiques appliquées 1	4,5	20	16	CP+CT
	UE Ouverture	Introduction au droit	3	22		CT
	UE Compétences linguistiques	Anglais	2		20	CC
	UE Méthodologie	Méthodologie du travail universitaire	2		20	CC+CT
	UE Compétences numériques	Informatique	2		18	CC
	UE à choix (1 matière au choix)	Sociologie générale	2	22		CT
		LV2 (allemand, espagnol)			20	CC
		Renforcement des acquis en français et ateliers d'écriture			20	CC
UE facultative	LV2 (allemand, espagnol) / FLE	<i>surnuméraire</i>		20	CC	

Semestre 2	UE	Intitulé de l'enseignement	ECTS	Heures CM	Heures TD	MCC session 1
	UE Economie 1	Microéconomie 1	4	18	18	CP+CT
	UE Economie 2	Macroéconomie 1	4	18	18	CP+CT
	UE Economie 3	Croissance et développement	3	18	6	CP+CT
	UE Gestion 1	Comptabilité financière 2	4	8	24	CC
	UE Outils quantitatifs 1	Mathématiques appliquées 2	4	20	16	CP+CT
	UE Outils quantitatifs 2	Statistiques descriptives	5	20	20	CP+CT
	UE Compétences linguistiques	Anglais	2		20	CC
	UE Sociétés en transition	Module en ligne STOP VSS	1	17 EAD + 2h présentiel		1 CT 100% - Examen en ligne
		Module en ligne SEA-EU *	1	4 EAD + 2h présentiel		1 ligne (Sea EU + VSS)
	UE Préparation à la vie professionnelle	Projet professionnel	2		12	CTHS
	UE facultative	Renforcement des acquis en français et ateliers d'écriture	<i>surnuméraire</i>			
		LV2 (allemand, espagnol) / FLE			20	CC
Activités sportives, culturelles, breton						

* Le module en ligne doit être suivi au semestre impair - voir le cadrage ci-dessous

Cadrage UE Sociétés en transitions en première année de Licence 2025/2026

Une nouvelle unité d'enseignement intitulée « Sociétés en transitions » est créée à la rentrée 2025 dans les maquettes de formation de **première année de licence**. Les BUT et les Pass ne sont pas concernés.

Cette UE se substitue à l'UE « SEA-EU » en L1 à compter de l'année 2025/2026.

Sa validation donne lieu à l'attribution de **2 ECTS**.

Cette UE comprend 2 EC : TEDS & SEA-EU d'une part et VSS d'autre part.

1 - Volume horaire : 25h

Il se décline en **21h** d'enseignement distanciel / hybride (réparties en 17h (Sea EU – TEDS) + 4h (MOOC VSS))

ET

4h d'enseignement en présentiel (réparties en 2hTEDS-SEA-EU + 2h MOOC VSS).

A la rentrée 2025, une présentation de l'UE Sociétés en transitions sera organisée par chaque composante lors des réunions de rentrée. Une présentation du MOOC VSS sera assurée par les référents VSS des composantes.

2 - Évaluation :

L'UE Sociétés en transitions sera évaluée par une épreuve de QCM en ligne au semestre 2 portant sur l'ensemble des enseignements de l'UE (TEDS, SEA-EU et VSS). Une session de rattrapage sera organisée conformément au calendrier universitaire.

Spécificité concernant l'évaluation du MOOC VSS :

Les étudiants ayant suivi et validé l'ensemble du MOOC VSS **avant le 23 novembre 2025** bénéficieront de l'attribution de **4 points bonus** comptant pour l'évaluation de l'UE Sociétés en transitions.

Les autres étudiants pourront à nouveau accéder au MOOC VSS **après le 23/11/2025** pour le valider.

IMPORTANT : la validation du MOOC VSS est une **condition impérative** pour pouvoir accéder au QCM en ligne d'évaluation de l'UE Sociétés en transitions qui se déroulera au semestre 2.

Tout étudiant qui n'aura pas validé le MOOC VSS en amont de l'évaluation de l'UE Sociétés en transitions ne pourra accéder au QCM en ligne. Il se verra attribuer la note de 0/20 et ne validera donc pas l'UE. Il ne pourra dès lors valider sa première année de licence que par compensation entre UEs.

Par ailleurs, le **contenu** de l'actuelle UE SEA-EU sera revu d'ici à janvier 2026 pour s'aligner sur les prérogatives TEDS du ministère.

NB : la nouvelle UE Sociétés en transitions se substituant à l'UE SEA-EU, les redoublants ayant validé cette UE en 2024/2025 conservent les 2 ECTS obtenus et sont donc dispensés de la validation de la nouvelle UE Sociétés en transitions.

**2^{ÈME} ANNÉE DE LICENCE ÉCONOMIE-GESTION - PARCOURS ÉCONOMIE MANAGEMENT
(L2 – 60 ECTS)**

Semestre 3	UE	Intitulé de l'élément constitutif	ECTS	Heures CM	Heures TD	MCC session 1
	UE Economie 1	Economie internationale 1 (échanges internationaux)	5	18	18	CP+CT
	UE Economie 2	Microéconomie 2 (concurrence imparfaite)	4	24	12	CP+CT
	UE Economie 3	Macroéconomie 2 (politique économique)	4	24	12	CP+CT
	UE Gestion 1	Comptabilité financière 3	3		22	CC
	UE Gestion 2	Contrôle de gestion 1 (calcul et analyse de coûts)	5	14	22	CP+CT
	UE Outils quantitatifs	Mathématiques appliquées 3	4	20	16	CP+CT
	UE Compétences linguistiques	Anglais	2		20	CC
	UE de spécialisation (1 matière au choix)	Gestion juridique de l'entreprise	3	24		CT
		Economie industrielle		24		CT
Entreprises et développement durable		24			CT	
UE facultative	LV2 (allemand, espagnol) / FLE	<i>surnuméraire</i>		20	CC	

Semestre 4	UE	Intitulé de l'enseignement	ECTS	Heures CM	Heures TD	MCC session 1
	UE Economie 1	Histoire de la pensée économique 1	3	24		CT
	UE Economie 2	Microéconomie 3 (équilibre général)	3	18	12	CP+CT
	UE Economie 3	Macroéconomie 3 (analyse de la conjoncture)	3	20	10	CP+CT
	UE Gestion 1	Informatique de gestion 1	3		24	CC
	UE Gestion 2	Jeu d'entreprise	3		24	CC
	UE Gestion 3	Marketing	4	24	12	CC+CT
	UE Outils quantitatifs	Statistiques 2	4	20	20	CP+CT
	UE Compétences linguistiques	Anglais	2		20	CC
	UE de spécialisation (1 matière à choisir)	Gestion de la paie	3	24		CT
		Economie budgétaire et fiscale		24		CT
		Commerce international			24	CC
	UE de professionnalisation (1 matière au choix)	Recherche d'informations et communication: projet appliqué	2	2	14	CT
		Stage (2 semaines)				CT
		Projet tuteuré				CT
UE facultative	LV2 (allemand, espagnol) / FLE	<i>surnuméraire</i>		20	CC	
	Projet tuteuré				CT	
	SEA EU (L2 et L3), activités sportives, culturelles et breton		18			

**3^{ÈME} ANNÉE DE LICENCE ECONOMIE-GESTION – PARCOURS ECONOMIE MANAGEMENT
(L3 – 60 ECTS)**

Semestre 5	UE	Intitulé de l'enseignement	ECTS	Heures CM	Heures TD	MCC session 1
	UE Economie	Economie publique	3	24		CT
	UE Gestion 1	Analyse financière	4	16	20	CC+CT
	UE Gestion 2	Contrôle de gestion 2	3		24	CC
	UE Gestion 3	Informatique de gestion	2		20	CC
	UE Compétences linguistiques	Anglais	2		20	CC
	UE Expérience professionnelle	Techniques de recherche de stage et de poursuites d'études	2	2	10	CT
	UE de spécialisation 1 (2 matières à choisir, coef. 4 par matière)	Economie régionale	8	24	12	CT
		Gestion des ressources humaines		18	18	CP+CT
		Macroéconomie 4 (croissance)		24	12	CP+CT
		Statistiques 3 (économétrie)		24	12	CP+CT
	UE de spécialisation 2 (2 matières à choisir, coef. 3 par matière)	Economie de l'information	6	18	6	CP+CT
		Géopolitique et géoéconomie		24		CT
Histoire de la pensée économique 2		24			CP+CT	
Monnaie et finance		24			CT	
UE facultative	LV2 (allemand, espagnol) / FLE	<i>surnuméraire</i>		20	CC	

Semestre 6	UE	Intitulé de l'enseignement	ECTS	Heures CM	Heures TD	MCC session 1
	UE Gestion 1	Projet d'entreprise	3		30	CC
	UE Gestion 2	Stratégie des organisations	2	18		CT
	UE Gestion 3	Système de gestion de bases de données	3	12	12	CC
	UE Compétences linguistiques	Anglais	2		20	CC
	UE Expérience professionnelle (1 choix)	Choix 1: Stage (8 semaines)	6			CT
		Choix 2: Stage (6 semaines, coef. 4) + Projet tuteuré (coef.2)				CT pour stage et CT pour projet tuteuré
	UE de spécialisation 1 (2 matières à choisir, coeff. 4 par matière)	Finance de marché	8	24	12	CP+CT
		Logistique		18	18	CP+CT
		Mathématiques approfondies		18	18	CP+CT
	UE de spécialisation 2 (2 matières à choisir, coeff. 3 par matière)	Economie de l'environnement	6	24	4	CT
		Economie du travail		24		CT
		Economie internationale 2 (globalisation)		24		CT
		Fiscalité d'entreprise		12	12	CT
	UE facultative	LV2 (allemand, espagnol) / FLE	<i>surnuméraire</i>		20	CC
		Projet tuteuré				CT
SEA EU (L2 et L3), activités sportives, culturelles et breton		18				

**1^{ERE} ANNÉE DE LICENCE ÉCONOMIE-GESTION – PARCOURS INTERNATIONAL
(L1 – 60 ECTS)**

Semestre 1	UE	Intitulé de l'enseignement	ECTS	Heures CM	Heures TD	MCC session 1
	UE Economie 1	<i>Economic analysis</i>	4,5	24	12	CP+CT
	UE Economie 2	Histoire économique	3	24		CP+CT
	UE Gestion 1	Introduction à l'économie d'entreprise et management	3	24		CT
	UE Gestion 2	Comptabilité financière 1	4	8	22	CC
	UE Outils quantitatifs	Mathématiques appliquées 1	4,5	20	16	CP+CT
	UE Ouverture	Introduction au droit	3	22		CT
	UE Compétences linguistiques	<i>Anglais</i>	2		20	CC
	UE Méthodologie	Méthodologie du travail universitaire	2		20	CC
	UE Compétences numériques	Informatique	2		18	CC
	UE à choix (1 matière à choisir)	Sociologie générale	2	22		CT
		LV2 (allemand, espagnol)			20	CC
		Renforcement des acquis en français et ateliers d'écriture			20	CC
UE facultative	LV2 (allemand, espagnol) / FLE	<i>surnuméraire</i>		20	CC	

Semestre 2	UE	Intitulé de l'enseignement	ECTS	Heures CM	Heures TD	MCC session 1
	UE Economie 1	Microéconomie 1	4	18	18	CP+CT
	UE Economie 2	<i>Macroeconomics 1</i>	4	18	18	CP+CT
	UE Economie 3	Croissance et développement	3	18	6	CP+CT
	UE Gestion 1	Comptabilité financière 2	4	8	24	CC
	UE Outils quantitatifs 1	Mathématiques appliquées 2	4	20	16	CP+CT
	UE Outils quantitatifs 2	Statistiques 1	5	20	20	CP+CT
	UE Compétences linguistiques	<i>Anglais</i>	2		20	CC
	UE VSS	Module en ligne STOP VSS	1			
	UE SEA EU	Module en ligne SEA-EU	1			
	UE Préparation à la vie professionnelle	<i>Professional Project</i>	2		12	CTHS
	UE facultative	Renforcement des acquis en français et ateliers d'écriture	<i>surnuméraire</i>			
		LV2 (allemand, espagnol) / FLE			20	CC
Activités sportives, culturelles, breton						

**2^{ÈME} ANNÉE DE LICENCE ECONOMIE-GESTION - PARCOURS INTERNATIONAL
(L2 – 60 ECTS)**

Semestre 3	UE	Intitulé de l'enseignement	ECTS	Heures CM	Heures TD	MCC session 1
	UE Economie 1	<i>International economics 1</i>	5	18	18	CP+CT
	UE Economie 2	Microéconomie 2 (concurrence imparfaite)	4	24	12	CP+CT
	UE Economie 3	Macroéconomie 2 (politique économique)	4	24	12	CP+CT
	UE Gestion 1	Comptabilité financière 3	3		22	CC
	UE Gestion 2	Contrôle de gestion 1 (calcul et analyse de coûts)	5	14	22	CP+CT
	UE Outils quantitatifs	Mathématiques appliquées 3	4	20	16	CP+CT
	UE Compétences linguistiques	<i>Anglais</i>	2		20	CC
	UE de spécialisation (1 matière à choisir)	Gestion juridique de l'entreprise	3	24		CT
		Economie industrielle		24		CT
Entreprises et développement durable		24			CT	
UE facultative	LV2 (allemand, espagnol) / FLE	<i>surnuméraire</i>		20	CC	

Semestre 4	UE	Intitulé de l'enseignement	ECTS	Heures CM	Heures TD	MCC session 1
	UE Economie 1	Histoire de la pensée économique 1	3	24		CP+CT
	UE Economie 2	Microéconomie 3 (équilibre général)	3	18	12	CP+CT
	UE Economie 3	Macroéconomie 3 (analyse de la conjoncture)	3	20	10	CP+CT
	UE Gestion 1	Informatique de gestion 1	3		24	CC
	UE Gestion 2	<i>Business simulation</i>	3		24	CC
	UE Gestion 3	Marketing	4	24	12	CP+CT
	UE Outils quantitatifs	Statistiques 2	4	20	20	CP+CT
	UE Compétences linguistiques	<i>Anglais</i>	2		20	CC
	UE de spécialisation (1 matière à choisir)	Gestion de la paie	3	24		CT
		Economie budgétaire et fiscale		24		CT
		<i>Commerce international (choix conseillé pour le parcours international)</i>			24	CC
	UE de professionnalisation (1 matière à choisir)	Recherche d'information et communication	2		16	CT
		Stage (2 semaines)				CT
		Projet tuteuré				CT
	UE facultative	LV2 (allemand, espagnol) / FLE	<i>surnuméraire</i>		20	CC
Projet tuteuré					CT	
SEA EU (L2 et L3), activités sportives, culturelles et breton		18				

**3^{ÈME} ANNEE DE LICENCE ÉCONOMIE-GESTION – PARCOURS INTERNATIONAL
(L3 – 60 ECTS)**

Semestre 5	UE	Intitulé de l'enseignement	ECTS	Heures CM	Heures TD	MCC session 1
	UE Economie	Economie publique	3	24		CT
	UE Gestion 1	Analyse financière	4	16	20	CC+CT
	UE Gestion 2	Projet d'entreprise	3		30	CC
	UE Gestion 3	Informatique de gestion	2		20	CC
	UE Enjeux internationaux	Géopolitique et géoéconomie	3	24		CT
	UE Compétences linguistiques	<i>Anglais</i>	2		20	CC
	UE Expérience professionnelle	Techniques de recherche de stage et de poursuites d'études	2	2	10	CT
	UE de spécialisation 1 (2 matières à choisir, coeff. 4 par matière choisie)	Economie régionale	8	24	12	CT
		Gestion des ressources humaines		18	18	CP+CT
		Macroéconomie 4 (croissance)		24	12	CP+CT
		Statistiques 3 (économétrie)		24	12	CP+CT
	UE de spécialisation 2 (1 matière à choisir)	Economie de l'information	3	18	6	CP+CT
Histoire de la pensée économique 2		24			CP+CT	
Monnaie et finance		24			CT	
UE facultative	LV2 (allemand, espagnol) / FLE	<i>surnuméraire</i>		20	CC	

Semestre 6	UE	Intitulé de l'enseignement	ECTS	Heures CM	Heures TD	MCC session 1
	UE Gestion 1	Contrôle de gestion 2 (budget et tableaux de bord)	3		24	CC
	UE Gestion 2	Stratégie des organisations	2	18		CT
	UE Gestion 3	Système de gestion de bases de données	3	12	12	CC
	UE Enjeux internationaux	Economie internationale 2 (globalisation)	3	24		CT
	UE Compétences linguistiques	<i>Anglais</i>	2		20	CC
	UE Expérience professionnelle (1 choix)	Choix 1: Stage (8 semaines)	6			CT
		Choix 2: Stage (6 semaines, coef. 4) + Projet tuteuré (coef.2)				CT pour stage et CT pour projet tuteuré
	UE de spécialisation 1 (2 matières à choisir, coeff. 4 par matière choisie)	Finance de marché	8	24	12	CP+CT
		Logistique		18	18	CP+CT
		Mathématiques approfondies		18	18	CP+CT
	UE de spécialisation 2 (1 matière à choisir)	Economie de l'environnement	3	24	4	CT
		Economie du travail		24		CT
		Fiscalité d'entreprise		12	12	CT
	UE facultative	LV2 (allemand, espagnol) / FLE	<i>surnuméraire</i>		20	CC
Projet tuteuré					CT	
SEA EU (L2 et L3), activités sportives, culturelles et breton		18				

4. Mobilités internationales (études, stage)

Les étudiants de la licence Economie-Gestion ont la possibilité de réaliser des mobilités à l'international, que ce soit pour étudier un ou deux semestres à l'étranger, ou dans le cadre d'un stage. Ils sont dans les deux cas de figure éligibles à des aides financières, destinées à couvrir tout ou partie des frais associés.

L'UBO a conclu des accords avec diverses universités partenaires, que ce soit dans le cadre **des échanges Erasmus +** (universités en Europe) ou **BCI** (universités au Québec), ou de façon bilatérale (exemple de l'Université Océanique de Chine, à Qingdao). Pour une liste détaillée des universités-partenaires proposées aux étudiants de la licence Economie-Gestion, visitez la rubrique internationale du site internet de notre faculté :

<https://www.univ-brest.fr/faculte-droit-economie-gestion-aes/menu/International/Les-universites-partenaires>

Les études à l'international concernent principalement les étudiants de L3. L'étudiant admis pour un échange est inscrit administrativement à l'UFR et valide son semestre ou son année en suivant des enseignements dans une des universités partenaires, sans y payer de frais d'inscription universitaire. Le contrat d'étude qui détermine le programme des cours à suivre et à valider est établi avec le responsable de l'échange concerné (coordinateur Erasmus, responsable BCI...). S'il valide les crédits nécessaires (30 par semestre, 60 par année, et 180 pour les trois années de la Licence), l'étudiant se voit délivrer le diplôme de l'UBO dans les mêmes conditions qu'un étudiant qui aurait fait tout son parcours à Brest.

Les **candidatures** pour Erasmus + et BCI doivent être réalisées et déposées à la scolarité International (Bureau 105) de notre UFR, généralement l'année précédant celle de la mobilité. Consultez le site internet ou renseignez-vous auprès du coordinateur de l'échange qui vous intéresse pour connaître les dates limites de dépôt des dossiers. Les candidatures sont examinées par une commission *ad hoc*. Une bonne connaissance de la langue dans laquelle les cours sont dispensés est évidemment nécessaire, en complément d'un niveau suffisant sur le plan académique.

Plusieurs réunions d'information sont organisées chaque année à ce sujet. La tenue et la date de ces réunions vous sont communiquées sur votre messagerie électronique universitaire. Pensez à bien la consulter.

Pour plus d'informations, vos interlocuteurs sont :

Mobilité études dans le cadre du programme Erasmus+ :

Se renseigner auprès de la scolarité pour connaître le contact du correspondant international

Mobilité études autre que programme Erasmus+ (Québec, USA, Chine...) et mobilité stages :

Julien Hay

Courriel : julien.hay@univ-brest.fr

III. Quelques éléments de cadrage d'importance

1. Règles de bons usages à l'attention des étudiants

- **L'importance de la transition de l'enseignement secondaire vers l'enseignement universitaire**

Une différence essentielle entre le système d'enseignement scolaire et le système d'enseignement universitaire s'illustre par le fait que le mot "élève" -qui qualifie chaque garçon et fille accueilli dans les classes de maternelle jusqu'à celles du lycée- est remplacé par le mot "étudiant". Ce changement sémantique est tout sauf anodin. En effet, réussir ses études à l'université est conditionné par l'adoption d'un **comportement responsable et actif** de la part de chaque étudiant. Il est nécessaire en particulier d'y faire preuve d'autonomie et d'organisation, de travailler par soi-même de façon continue et régulière pour assimiler au mieux les différents savoirs et ne pas être pris de court à l'approche des examens. Cette attente d'autonomie et de responsabilité, davantage prononcée qu'au lycée, se veut en cohérence avec l'une des spécificités essentielles du public accueilli dans l'enseignement supérieur: celle d'être composée de jeunes personnes majeures, considérées comme des adultes.

- **Adopter la bonne attitude en cours**

Les cours magistraux (CM) et les travaux dirigés (TD) sont les moments pendant lesquels les enseignants communiquent l'ensemble des informations importantes relatives au contenu du cours, aux modalités d'examens finaux ou continus, au calendrier, etc. Toute absence à ces séances de cours vous est donc préjudiciable. La présence en TD est d'ailleurs obligatoire et le contrôle d'assiduité s'y applique.

La bonne attitude en cours commence par arriver à l'heure et à faire preuve d'un comportement studieux et attentif, en particulier à l'égard des dates et des modalités de remise de travaux qui sont précisées. Tout usage d'objet connecté (smartphone, tablette, montre ou ordinateur) autre que strictement pédagogique est proscrit.

Un enseignant est en droit de refuser et/ou d'exclure un étudiant du cours qui contrevient à ces règles. Il peut également interdire de recourir aux objets connectés dans le cadre de son cours. Il peut en outre refuser d'accepter des travaux qui ne respectent pas les consignes.

- **Bien lire le livret de l'étudiant**

Le livret de l'étudiant présente l'ensemble des informations essentielles concernant le fonctionnement de la licence Economie-Gestion, en particulier le régime des études. Il est impératif de le lire, le conserver et le consulter régulièrement en cas d'interrogation sur tel ou tel aspect de la formation.

- **Bien utiliser la messagerie pour contacter les enseignants :**

Si vous êtes absents à un cours ou une réunion (sur les jeux d'entreprise, sur les échanges Erasmus, sur la recherche de stage et le rapport de stage, lors de la consultation de copies...), il est inutile de demander par mail les informations transmises. Charge à vous de récupérer ces informations, sur Moodle ou auprès de vos collègues.

Lorsque vous contactez par mail un enseignant ou un responsable administratif, ce mail doit:

- être **exclusivement** adressé depuis votre **adresse mail universitaire**;
- être écrit en français correct;

- contenir un objet précis, ne phrase de présentation (nom, prénom, formation, année), une formulation claire de la demande (la personne qui reçoit le mail n'est pas dans votre tête !), tous les éventuels documents nécessaires au traitement de la demande, les formules de politesse de base.
- **Pour résoudre les problèmes pédagogiques, un ordre de communication à respecter :**
 - 1- Parlez-en toujours d'abord avec l'enseignant concerné
 - 2- Discutez avec les délégués étudiants élus
 - 3- Informez la direction des études
 - 4- En dernier ressort, contactez le directeur du département
- **Jury et Examens**
 - Les **points de jury** sont *éventuellement* accordés par le jury à l'issue de délibérations, et non sur demande des étudiants. Pour cela, le jury examine le travail, l'assiduité, la régularité des résultats, le comportement en TD et en CM etc. ...
 - Des **consultations de copies** sont organisées à l'issue de chaque session d'examen. En aucun cas un étudiant ne doit prendre contact avec un enseignant concernant une note avant la consultation de copies. Les étudiants peuvent demander à un enseignant qui n'était pas présent à la consultation un rendez-vous pour voir leur copie.

2. La charte anti-plagiat

Charte anti-plagiat de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO)

Approuvée par la Commission formation et vie universitaire de l'Université de Bretagne Occidentale en date du 25 juin 2024

Préambule

L'Université de Bretagne Occidentale est engagée contre le plagiat afin de garantir la qualité de ses diplômes et l'originalité des publications pédagogiques et scientifiques de ses personnels enseignants et/ou chercheurs. Les travaux, quels qu'ils soient (devoirs, compte-rendu, mémoire, cours, articles, thèses), réalisés aussi bien par les étudiants que par les personnels universitaires, doivent toujours avoir pour ambition de produire un savoir inédit et d'offrir une lecture nouvelle et personnelle d'un sujet.

La présente charte définit les règles à respecter en la matière par les étudiants et les personnels.

Définition :

Les étudiants et les personnels sont informés que le plagiat constitue une violation grave de l'éthique universitaire. Le plagiat consiste à reproduire et à s'approprier une idée ou un contenu (texte, production littéraire, image, donnée, graphique, ou idée originale d'un auteur), total ou partiel sans reconnaître la paternité de l'auteur par un référencement approprié (utilisation des guillemets, note de bibliographie, note en bas de page, ou liste de références en fin de texte).

Interdiction du plagiat :

Les étudiants et les personnels s'engagent par leur inscription ou leur installation à l'université à ne pas commettre de plagiat dans leurs travaux, quels qu'ils soient : devoirs et compte-rendu remis par les étudiants à un enseignant, mémoire, cours, articles de recherche, thèse.

Le fait de commettre un plagiat en vue d'obtenir indûment une note, un diplôme ou un grade universitaire est une circonstance aggravante. Le fait de commettre un plagiat dans un document destiné à être publié, mémoire de master ou de thèse, article à paraître dans une revue est aussi une circonstance aggravante. La reproduction d'une œuvre originale sans le consentement de l'auteur est de plus qualifiée juridiquement de contrefaçon (articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle).

Bonnes pratiques :

Les étudiants et les personnels s'engagent à citer, en respectant les règles de l'art, les travaux qu'ils utilisent ou reproduisent partiellement, y compris lorsqu'ils recourent à un programme d'intelligence artificielle. Les reproductions de courts extraits en vue d'illustration, ou à des fins pédagogiques sont en effet autorisées sans nécessité de demander le consentement de l'auteur. Néanmoins, la méthodologie d'un travail universitaire, quel qu'il soit, implique que les emprunts soient clairement identifiés (guillemets) et que le nom de l'auteur et la source de l'extrait soient systématiquement mentionnés.

La traduction d'un texte depuis une langue étrangère équivaut à une citation et doit de ce fait être référencée comme telle.

Les travaux universitaires ne consistent pas en la reproduction d'une ou de plusieurs sources, mais doivent toujours avoir pour ambition de produire un savoir inédit mené à partir d'une réflexion personnelle et d'un travail individuel.

Logiciel anti-plagiat :

L'Université de Bretagne Occidentale se réserve le droit de rechercher systématiquement les tentatives de plagiat par l'utilisation d'un logiciel de détection de plagiat.

Les étudiants et les personnels s'engagent à communiquer, sur simple demande de l'Université, une version numérique de leurs travaux, afin de permettre cette détection.

Sanctions :

Les manquements à la présente charte sont passibles de sanctions disciplinaires prévues au code de l'éducation et s'échelonnent de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur. En cas de suspicion de plagiat, la section disciplinaire compétente de l'UBO sera saisie.

Le plagiat constitue une fraude. Or, un acte obtenu par fraude ne crée pas de droit au profit de son bénéficiaire. Ainsi le diplôme obtenu à la suite d'un plagiat peut être retiré à tout moment et sans condition de délai (article L. 241-2 du code des relations entre le public et l'administration). Le Président de l'université peut décider du retrait du diplôme en conséquence de la nullité devenue définitive résultant d'une fraude par plagiat (article R.811-41 du code de l'éducation).

En plus de la procédure disciplinaire, les auteurs de plagiat s'exposent à des poursuites pénales pour contrefaçon. Le plagiat est une atteinte au droit d'auteur garanti par les dispositions de l'article L. 111-1 du code de la propriété intellectuelle. À ce titre, il fait l'objet d'une incrimination pénale. Il s'agit d'un délit pénal pour contrefaçon réprimé par les dispositions des articles L. 335-1 à L. 335-9 du code de la propriété intellectuelle et puni de trois ans de prison et 300 000 euros d'amende.

3. Le régime des études de licence

• Principes d'organisation des examens

Chaque année de Licence est constituée de deux semestres. Chacun de ces semestres est composé de plusieurs unités d'enseignements (UE), elles-mêmes constituées d'une ou plusieurs matières appelées éléments constitutifs (EC). Les modalités du contrôle sont arrêtées par les conseils centraux et sont affichées au plus tard à la fin du premier mois de l'année d'enseignement. Les modalités d'examens sont les mêmes pour les enseignements dispensés à Brest et Quimper.

→ **Un semestre est définitivement acquis et capitalisé :**

- par compensation organisée sur le semestre : lorsque l'étudiant a **obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 dans l'ensemble du semestre**, compte tenu des coefficients affectés aux U.E. le constituant ;
- ou **par compensation** organisée entre deux semestres immédiatement consécutifs (semestre 1/semestre 2, semestre 3/semestre 4, semestre 5/semestre 6) : lorsque l'étudiant a **obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 dans l'année**, compte tenu des coefficients affectés aux U.E. constituant les deux semestres de l'année.

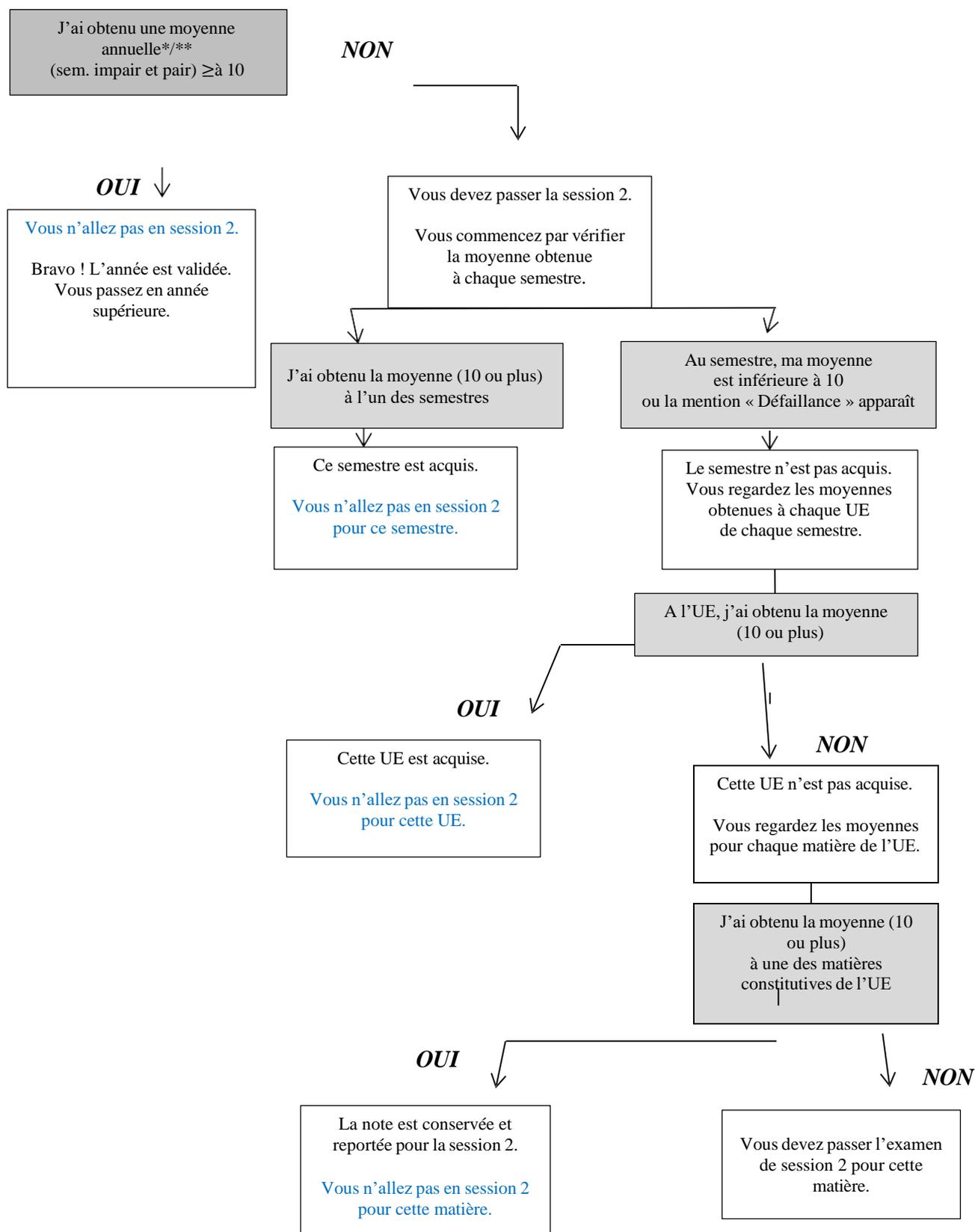
→ **Une U.E. est définitivement acquise et capitalisée** lorsque la note moyenne obtenue est supérieure ou égale à 10/20 (compte tenu du coefficient de chaque élément constitutif). La capitalisation d'une U.E. ou d'un semestre est illimitée dans le temps. Un étudiant redoublant ou en reprise d'études peut donc se prévaloir d'une U.E. capitalisée plusieurs années auparavant, sous réserve que les éléments constitutifs de l'U.E. soient identiques dans le programme actuel. Il en va de même pour le semestre. A défaut d'identité absolue, la reprise est soumise à l'appréciation de l'équipe pédagogique, sauf dispositions légales ou réglementaires contraires.

• Sessions d'examens terminaux

Les épreuves de contrôles terminaux sont réalisées à la fin de chaque semestre d'enseignement (décembre/janvier et avril/mai), hormis les contrôles terminaux hors session, au titre de la session 1. Pour toutes les matières non validées d'une U.E. non acquise, une seconde session a lieu en mai/juin.

Si un étudiant n'a pas obtenu son année en session 1, c'est-à-dire si sa moyenne sur les deux semestres, y compris par voie de compensation, est inférieure à 10/20, ou s'il est défaillant en session 1 (mention « Défaillance » sur le relevé de note) du fait d'une absence justifiée (ABJ) ou injustifiée (ABI), il passera les épreuves de seconde session. Lors de cette session d'examen, il ne repasse que les EC (= matières) non validés d'une UE non validée dans un semestre non validé (cf. encadré1).

Schéma 1 : Comprendre les résultats des partiels (Session 1)



* Pour les redoublants, peuvent uniquement se compenser les semestres acquis (>10) obtenus précédemment.

** Les étudiants défaillants (mention « Défaillance » sur votre relevé), sans moyenne calculée, doivent aller en session 2.

Vous suivez donc la flèche **NON**.

⌋ Attention ! Les notes supérieures ou égales à la moyenne obtenues dans un élément constitutif non capitalisé sont conservables seulement de la première à la deuxième session. Elles sont perdues à l'issue de la deuxième session si l'étudiant n'a toujours pas validé l'ensemble de l'U.E. ou du semestre (cf. encadré 1).

En seconde session, une épreuve est organisée pour chaque enseignement ou unité d'enseignements du semestre impair et du semestre pair, comme lors de la première session. **Cependant, les modalités de l'épreuve finale de seconde session ne sont pas obligatoirement les mêmes que celles de l'épreuve finale de première session.**

L'étudiant peut **renoncer à une note** supérieure ou égale à la moyenne obtenue en première session et se présenter aux épreuves de la seconde session dans la ou les matière(s) concernée(s), **à condition de n'avoir validé ni l'U.E. ni le semestre correspondant.** Il ne peut se présenter aux épreuves d'une U.E. ou d'un semestre déjà validé, même pour améliorer son résultat. Sa renonciation doit se faire avant les examens, par courrier à l'attention du président de jury sous un délai d'une semaine après la publication des résultats.

⌋ Attention ! Les **notes** obtenues lors **de la seconde session se substituent** aux notes obtenues lors de la **première session, même si elles sont inférieures.**

- **Absences injustifiées en TD et examens non terminaux (CC et CI)**

→ Pour réussir, les étudiants doivent être assidus aux CM comme aux TD.

- En séances de TD, le contrôle d'assiduité est effectué. L'étudiant, dont l'absence injustifiée (ABI) aura été constatée deux fois, pourra, le cas échéant, solliciter un entretien auprès d'un membre de l'équipe pédagogique. Au-delà de **deux tolérances** pour absence injustifiée, l'étudiant pourra le cas échéant être considéré comme défaillant en session 1. Pour l'enseignement ou les enseignements concernés, il sera alors indiqué la mention « Absence injustifiée » (ABI), ce qui bloquera le calcul de la moyenne. L'étudiant ne pourra alors composer qu'en session 2.

- Si l'étudiant est absent à l'un au moins des contrôles continus ou au contrôle intermédiaire, la note de 0/20 est attribuée pour l'épreuve manquée et la moyenne est calculée en prenant en compte cette note. Toutefois, si, et seulement si, l'absence à ce contrôle est justifiée, un rattrapage sera proposé.

En revanche, le rattrapage de rattrapage n'est pas de droit : si l'étudiant est dans l'impossibilité de se présenter à un rattrapage proposé, la note de 0/20 lui est attribuée pour l'épreuve manquée et la moyenne est calculée en prenant en compte cette note.

→ Les justificatifs d'absence doivent être transmis à l'enseignant en charge du TD dans les 5 jours ouvrés suivant l'absence.

- **Absence d'un étudiant aux examens terminaux (CT et CTHS)**

Par examen, il convient d'entendre toutes les épreuves, écrites ou orales, pour lesquelles l'étudiant est convoqué à l'occasion d'un contrôle terminal, y compris hors session d'examen.

- L'absence justifiée (mention "ABJ" sur le relevé de note) d'un étudiant à une épreuve empêche la validation de l'U.E. et du semestre correspondant, quel que soit le total des points obtenus dans les autres

éléments constitutifs de l'U.E. et dans les autres U.E. du semestre. L'étudiant est déclaré défaillant (mention "DEF") dans l'U.E. concernée. Aucun calcul de moyenne n'est donc effectué dans cette U.E., ni dans le semestre. Cette défaillance ne fait pas obstacle à la validation et à la capitalisation des autres U.E. du semestre.

■ Attention ! Dans ce cas, l'étudiant devra repasser en session 2 l'épreuve à laquelle il a été absent, mais aussi toutes les épreuves des EC non validés (matières dont la note est inférieure à 10/20) dans les U.E. non validées.

- En cas d'absence justifiée ou injustifiée en session 1, la moyenne de cette session n'est pas calculée, l'étudiant est déclaré défaillant (DEF). En cas d'absence justifiée ou injustifiée **en session 2, la moyenne est calculée en attribuant la note de 0/20 à l'épreuve où l'étudiant ne s'est pas présenté.** La mention ABJ ou ABI est reportée sur le relevé de notes.

- **Cas du redoublement - Triplement**

Chaque étudiant peut, de droit, redoubler une fois chaque année de licence. **Le redoublement d'une année déjà redoublée n'est pas de droit et doit faire l'objet d'un accord de l'équipe pédagogique et de la direction des études, après discussion avec l'étudiant.** Une année suivie en deux ans dans le cadre d'un contrat pédagogique individualisé (RSE, Oui-si avec L1 en deux ans) n'est pas comptée comme un redoublement. Un étudiant qui redouble doit repasser l'ensemble des U.E. non validées de l'année redoublée. En dehors des U.E. et des EC validés, aucune note n'est conservée.

Le régime des études constitue l'ensemble des règles liées à l'organisation des enseignements et des examens. Il s'agit d'un document essentiel, qui s'impose à tous les étudiants de licence et qui peut être consulté via le QR code suivant:



ou, sur le site internet de la faculté, via le lien suivant :

<https://www.univ-brest.fr/faculte-droit-economie-gestion-aes/fr/node/367>

Sa consultation et sa connaissance relèvent de la seule responsabilité de l'étudiant. Aucun rappel ne sera fait par l'Administration.

IV. L'environnement numérique

1. L'espace numérique de travail

A noter que chaque étudiant inscrit à l'UBO dispose d'un **espace numérique de travail** (ENT) qui est accessible à l'adresse suivante : <http://ent.univ-brest.fr>

L'espace personnel est accessible depuis n'importe quel ordinateur, après activation du compte. La procédure est décrite dans la rubrique « passeport informatique » de la page d'accueil de l'ENT. Les codes permettant l'activation du compte se trouvent sur le passeport informatique remis lors de l'inscription administrative.

Principales ressources disponibles sur l'ENT

Dossiers étudiants 	Informations personnelles, inscriptions, certificats de scolarité, résultats des examens et relevés de notes
Messagerie 	Tout étudiant inscrit à l'UBO dispose d'un compte de messagerie sur lequel il recevra les informations sur sa scolarité (calendriers d'examens, reports de cours, convocations diverses). Toute communication avec l'équipe enseignante ou administrative de l'UFR s'effectue EXCLUSIVEMENT via cette adresse mail.
Moodle 	Outil qui permet d'accéder à une plateforme pédagogique sur laquelle se trouvent des documents mis en ligne par les enseignants : plan de cours magistraux (CM), dossiers de travaux dirigés (TD), corrigés d'exercices ou d'examens, documents complémentaires à ceux distribués en CM ou TD ...
Bibliothèques 	Lien qui vous permet d'accéder à UBODOC, le site des bibliothèques universitaires de l'UBO. Accès aux ressources documentaires, au compte lecteur, aux informations pratiques et services des BU (réservations de salles).
Emploi du temps 	Permet de consulter son emploi du temps personnel en ligne. Attention, d'une semaine sur l'autre, des modifications peuvent être réalisées (changements de salles ou de créneaux horaires). Il est possible d'intégrer cet emploi du temps sur Google Agenda (tutoriel disponible dans l'outil Documentations Utilisateurs).
Stages-Emplois-Alternance  Career Center  Stages	Via cet outil, vous accédez à l'application PSTAGE qui permet de saisir et de gérer vos conventions de stage. Le Carrer Center est un outil de diffusion des offres de stages/alternances et des jobs/emplois de l'UBO.
Echanges de fichier - Filesender 	Permet de transférer en toute sécurité des fichiers volumineux
Service de Santé des Etudiants 	Outil qui vous renvoie directement sur le site du SUMPPS (Service Universitaire de Médecine Préventive et de promotion de la Santé) Une prise de rendez-vous en ligne vous y est notamment proposée.

2. Tutoriel Moodle

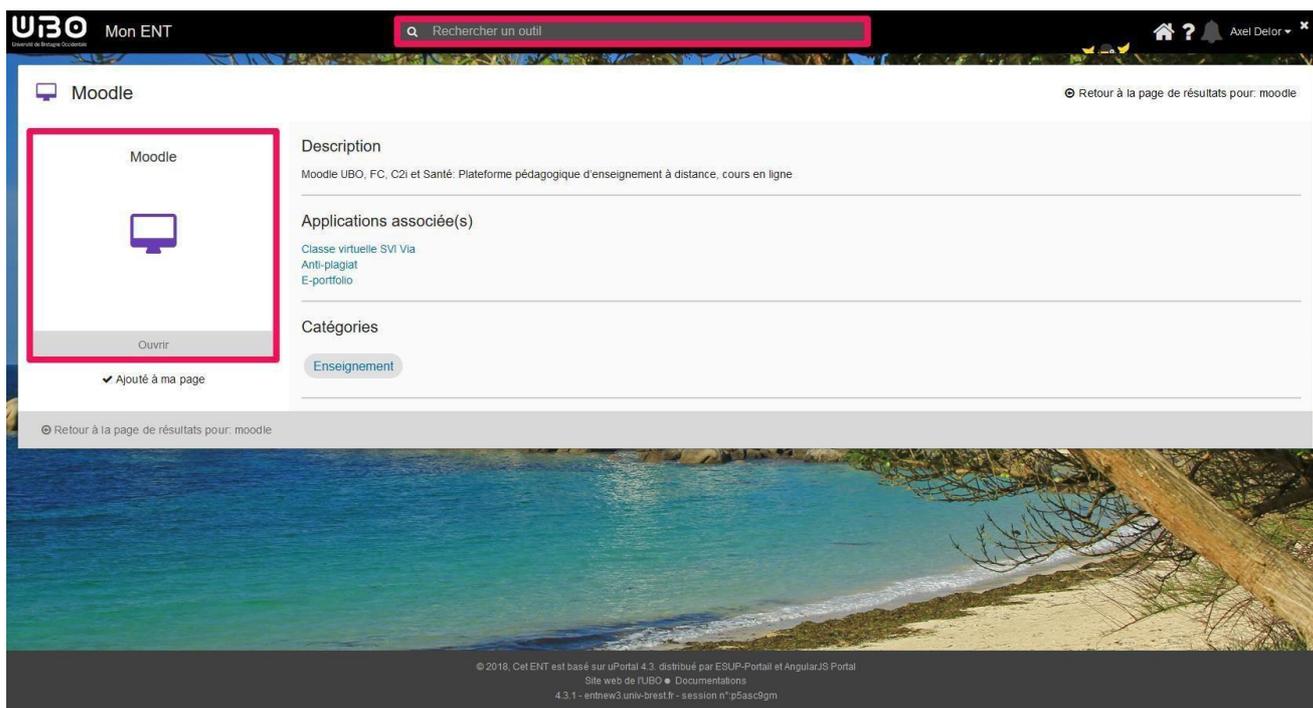
Pour mieux découvrir votre ENT, n'hésitez pas à consulter les nombreuses vidéos disponibles sur le site de l'université (<https://www.univ-brest.fr/dsiun/menu/Etudiant>).

Accéder aux cours en ligne avec Moodle

De nombreux cours sont mis en ligne sur Moodle par les enseignants. Ils sont généralement protégés avec une clef d'inscription. Vous devez au préalable disposer de la clef d'inscription du cours en question. Pour l'obtenir, demandez-la à votre enseignant.

Etape 1 - Ouvrir Moodle

1. Connectez-vous à l'ENT : <http://ent.univ-brest.fr/>.
2. Recherchez l'outil **Moodle** dans la barre de recherche



3. Cliquez sur l'icône de l'outil
 - Vous pouvez également l'ajouter à votre écran d'accueil ENT en cliquant sur le bouton **Ajouter à ma page**

Etape 2 - Se connecter à Moodle

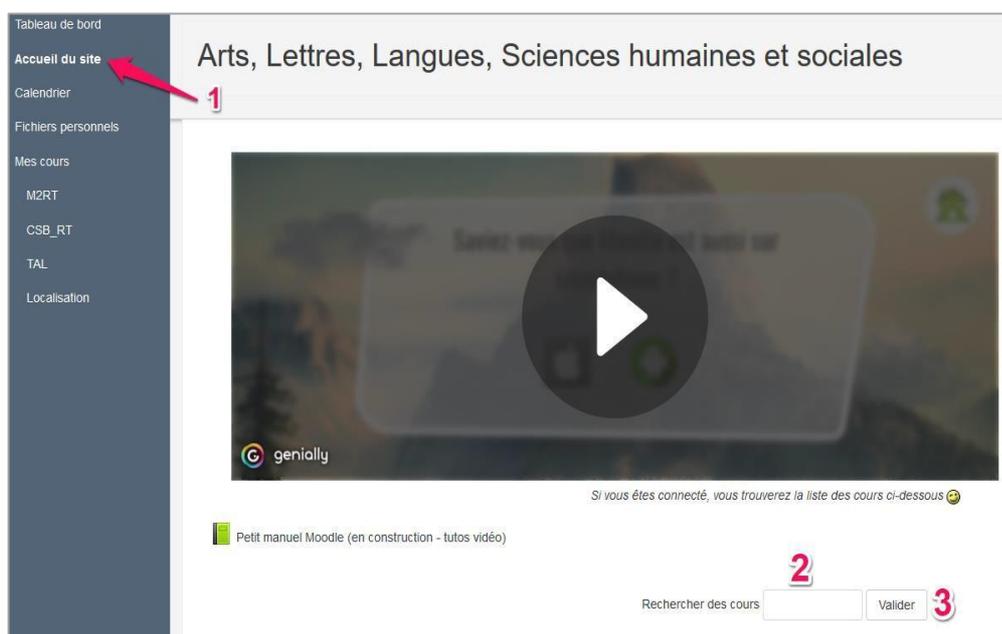
1. Cliquez sur le logo représentant le cursus auquel vous voulez accéder

- En passant la souris sur un logo, l'icône pivote pour vous informer de l'intitulé du cursus.



Etape 3 - Rechercher un cours

1. Dans le menu de gauche, cliquez sur **Accueil du site**



2. Entrez l'intitulé du cours que vous recherchez
 - Vous pouvez également faire défiler la page et déplier l'arborescence pour trouver vos cours.
3. Cliquez sur le bouton **Valider**
4. Le résultat de la recherche s'affiche, cliquez sur le cours souhaité.

Résultats de la recherche: 50

1 2 3 »

Afficher tous les 50

Linguistique anglaise ^Q

Enseignant: Thierry Robin Catégorie: L2

ALAE42A : Civilisation de l'Espagne (2016-2017) ^Q

Enseignant: Ivan Lopez Cabello

LICENCE LEA ANGLAIS-ESPAGNOL 2ème année
Année 2016/2017 - Semestre 4
UE : 2 - Etudiants hispanistes
EC : LAE34A Civilisation des pays hispanophones
Civilisation de l'Espagne
Prof. Nán López Cabello

Catégorie: L2

Anglais ^Q

Enseignant: Pauline Rouas Catégorie: Management des activités et structures touristiques littorales

Anglais ^Q

Enseignant: Pauline Rouas Catégorie: Hébergement et environnement touristiques

5. Entrez la Clef d'inscription

- Si vous ne disposez pas de la clef d'inscription, demandez-la à votre enseignant.

Options d'inscription

Linguistique anglaise ^Q

Enseignant: Thierry Robin

▼ Auto-inscription (Étudiant)

Clef d'inscription

5

6 M'inscrire

6. Cliquez sur le bouton **M'inscrire**



Licence Economie-Gestion

Université de Bretagne Occidentale

Brest, Bretagne, France · [Coordonnées](#)

Pour en savoir plus sur le contenu de la licence, n'hésitez pas à consulter le livret d'enseignement en suivant le lien ci-dessous :

[https://www.univ-brest.fr/faculte-droit-economie-gestion-aes/sites/faculte-droit-economie-gestion-aes.www.univ-brest.fr/files/2025-06/licence_economie-gestion -
_livret_des_enseignements.pdf](https://www.univ-brest.fr/faculte-droit-economie-gestion-aes/sites/faculte-droit-economie-gestion-aes.www.univ-brest.fr/files/2025-06/licence_economie-gestion_-_livret_des_enseignements.pdf)

Pour en savoir plus sur la licence Economie Gestion et ses anciens étudiants, n'hésitez pas à consulter la page LinkedIn suivante.

<https://www.linkedin.com/in/licence-economie-gestion-537160243>

également accessible via le QR code



Département

ÉCONOMIE-GESTION



FACULTÉ
DE DROIT, ÉCONOMIE
GESTION & AES